



# Inauguration de la Liaison Nord de l'agglomération dijonnaise

Lundi 3 février 2014

Dossier de Presse



## La LiNo, une voie structurante pour l'agglomération dijonnaise



« La LiNO, certains l'attendent depuis 40 ans... »

Depuis l'A 38 jusqu'à la Toison d'Or, la LiNo facilitera dès le 10 février prochain, les déplacements entre l'est et l'ouest de l'agglomération dijonnaise.

La première phase de réalisation de l'opération est constituée d'un aménagement à 2x1 voie de 6,5 km. Le tronçon comporte cependant un créneau de dépassement d'environ 2 km à 2x2 voies situé entre la RD 107 et RD 107a.

Cet itinéraire est situé sur les communes de Dijon, Ahuy, Fontaine-lès-Dijon, Daix, Talant et Plombières-lès-Dijon et assure les connexions avec la RD 905, la RD 971, la RD 107, la RD 107a et la RD 974.

15 ouvrages d'art jalonnent le tracé dont les plus emblématiques sont le tunnel de Talant (600 m) et la tranchée couverte de Daix (300 m).

Le trafic attendu est de 15 à 25 000 véhicules / jour suivant les tronçons.

La LiNo vise donc à l'amélioration des liaisons intercommunales indispensables au développement même de l'agglomération et à ses relations avec le reste du département de la Côte-d'Or et de la région Bourgogne.

Elle vise également à l'amélioration des déplacements au sein de l'agglomération en délestant la ville pour faciliter la circulation du tramway. En effet, de nombreux véhicules vont désormais délaisser les boulevards urbains dijonnais ainsi que certains quartiers des communes d'Ahuy et de Fontaine-lès-Dijon qui, naturellement, n'avaient pas vocation à accueillir un tel trafic.

Elle organise enfin l'intermodalité avec des parkings-relais ou de covoiturage en bordure de la rocade est et vise, plus largement, à l'amélioration de la sécurité des déplacements pour l'ensemble des usagers.

### Coût et financement :

**164 M€** répartis comme suit :



## Les grandes dates et phases clés du chantier de la LiNo

### 2005

- **Novembre 2005** : l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) a réalisé un diagnostic archéologique sur le secteur situé entre la Toison d'Or et la RD 971 à Talant. De l'Âge du Bronze, 1 000 av. JC, à Fontaine-lès-Dijon (Pré de la Fontaine) à la période gallo-romaine, II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, à Ahuy (Les Presles), ces fouilles ont permis de mettre en valeur un patrimoine historique riche sur le futur tracé.

### 2006

- Le **4 janvier 2006**, le décret déclarant la Liaison Nord d'utilité publique est signé par le Premier ministre.
- Du **22 mai au 24 juin 2006** : l'enquête d'utilité publique au titre de la loi sur l'eau est menée. Elle présente l'analyse et l'évaluation des incidences du projet sur les milieux aquatiques et sur les écoulements hydrauliques, ainsi que les mesures compensatoires proposées pour garantir la protection de ces milieux.
- **Juillet 2006** : parution du n°1 de Liaison, la lettre d'information sur le chantier de la LiNo. Cette lettre est notamment distribuée à près de 53 000 habitants des communes proches du tracé de la LiNo.
- **Fin 2006** : début des travaux préparatoires (notamment au niveau de la RD 971 à Talant) : installation de chantiers, établissement des pistes pour la circulation des engins, déplacements de réseaux, etc.
- **Novembre 2006** : le n°2 de Liaison

#### **Focus : la protection environnementale**

Dès le début du chantier, l'État s'engage sur **les mesures d'insertion dans l'environnement du projet** avec une vigilance particulière sur **la limitation du bruit routier, le maintien de la qualité de l'air, l'intégration paysagère** de la future LiNo, **la protection de la ressource en eau, la préservation des activités humaines et agricoles, la préservation des milieux naturels** et **la sauvegarde d'éventuels sites archéologiques**.

La LiNo : **un chantier certifié protection environnementale (ISO 14 001)**

- Fin 2006, Thierry BOUILLÉ, alors président de l'association CAP NORD, témoignait **de l'importance de la LiNo pour le développement de l'activité économique** des entreprises de la zone d'activité la plus importante de Côte-d'Or.

### 2007

- **Printemps 2007** : début des travaux des 3 premiers ouvrages d'art permettant de rétablir la circulation sur les voies existantes : au niveau de l'ancienne RD 107, sur la voie communale d'Ahuy et sur la rue Alexander FLEMING à Dijon..
- **10 juillet 2007** : réalisation de la déviation provisoire de la route de Troyes (RD 971) pour permettre la création de l'ouvrage d'art qui enjambera la future LiNo.

### **Focus : la LiNo et l'emploi local**

Le chantier de la LiNo a été une opportunité en matière d'emploi, notamment local. Plusieurs entreprises dijonnaises ont su répondre avec succès aux appels d'offres européens. Pour les entreprises de BTP, le volume d'heures travaillées a été considérable. La volonté de l'État, maître d'ouvrage, a été également de faire la part belle à **l'insertion sociale** en inscrivant une clause (dans les appels d'offres) de réservation de **8%** du temps de travail à des personnes en situation de précarité ou en difficulté d'insertion. Avec le volet environnemental, le chantier de la LiNo a su s'appuyer sur un deuxième pilier du développement durable

- **Novembre 2007** : parution du n°3 de Liaison

## **2008**

- **De janvier à juin 2008, le premier pont édifié** surplombe de 5 mètres la voie communale d'Ahuy.
- **3 avril 2008** : organisation **d'une journée de sensibilisation des entreprises au management environnemental**. 30 personnels d'encadrement des entreprises ayant remporté les appels d'offres pour les travaux de construction des ouvrages d'art et la réalisation des terrassements ont répondu présents.
- **Été 2008** : début des travaux du pont permettant le franchissement de la rue Alexander Fleming à Dijon et des travaux de l'ouvrage de franchissement du Suzon.
- **Du 2 juin au 4 juillet 2008**, une équipe d'archéologues de l'INRAP, lors de fouilles réalisées sur la commune d'Ahuy (au lieu-dit « les Presles »), mettent à jour un site gallo-romain. C'est un véritable relais routier qui est découvert. Comme quoi, le site représentait déjà une importante voie de communication à l'époque gallo-romaine.
- **Septembre 2008** : le n°4 de Liaison paraît.
- 2008, ce sont également **les études du tunnel de Talant**. Cet ouvrage de 600 mètres de long a imposé des études particulières de génie civil pour la conception des soutènements, tant aux entrées qu'en section courante du tunnel.

## **2009**

- 2009 voit l'achèvement des ouvrages d'art et le rétablissement de la circulation sur la voie communale d'Ahuy, la rue Alexander Fleming à Dijon, l'achèvement du pont sur le Suzon et la poursuite du rétablissement de la circulation sur la route de Daix à Fontaine-lès-Dijon (ancienne RD 107).
- **avril à fin décembre 2009** : des fouilles archéologiques sont menées dans la Peute-Combe sur la commune de Plombières-lès-Dijon.
- **juin 2009** : la réalisation des terrassements de la LiNo sur 4 km entre la RD 971 à Talant et la rue Alexander Fleming à Dijon. **On construit la LiNo avec la LiNo !** En effet, ce vaste chantier de terrassement a impliqué le déplacement de **800 000 m<sup>3</sup>** de déblais. Ces déblais ont été stockés pour pouvoir être réutilisés ultérieurement. Avantage triple : **économie de l'opération, diminution de la consommation des**

**ressources naturelles, éviter les norias de camions.**

- **Début juillet 2009** : début des travaux préparatoires à la construction du pont SNCF sur la ligne Dijon / Paris à Plombières-lès-Dijon. Le pont est construit à quelques dizaines de mètres de son futur emplacement et sera mis en place par ripage dès son achèvement.
- **21 septembre 2009** : visite du chantier par les 4 co-financeurs.
- Novembre 2009 : le n°5 de Liaison.
- **Décembre 2009** : début des travaux de la tranchée couverte à Daix.

## **2010**

- **Janvier 2010** : **poursuite** des travaux du pont SNCF sur la ligne Dijon / Paris à Plombières-lès-Dijon.
- **Février 2010** : Arrêté de la cour d'appel de Lyon annulant l'autorisation loi sur l'eau
- **Mars 2010 – octobre 2010** : limitation des travaux aux mesures compensatoires prescrites. Étude et nouvelle demande d'autorisation présentée et obtenue en octobre 2010.
- **23 et 24 août 2010** : en moins de 48 heures, le nouveau pont SNCF est ripé sur la ligne Dijon / Paris. Un véritable exploit technique : 2 500 tonnes soulevées par 12 vérins hydrauliques et poussées sur coussins d'air grâce à la méthode « Freysinnet », les équipes profitant d'une interruption du trafic prévue de longue date par la SNCF.

## **2011**

- 2011 marque le début des travaux de 5 nouveaux ouvrages d'art (la LiNo en comporte 15 au total) sur les communes de Plombières-lès-Dijon, Ahuy et Fontaine-lès-Dijon et le terrassement préparatoire au creusement du tunnel de Talant.
- **Juin 2011 : Premier tir à l'explosif pour le creusement du tunnel de Talant.** Les tirs sont placés sous haute surveillance et sur des plages horaires définies pour être les moins gênantes possibles pour les riverains. 2 ans et demi de travaux sont prévus dont 13 mois pour le creusement.
- **3 réunions publiques sont consacrées à l'explication des travaux de creusement du tunnel de Talant (18 avril, 23 mai et 22 juin)**
- Juin 2011 : n°6 de Liaison

### **Focus : le creusement du tunnel de Talant**

Le tunnel est un ouvrage bi-tube construit dans sa configuration en 2x2 voies (bien qu'une seule voie ne sera ouverte à la circulation dans le sens descendant lors de la mise en service de la LiNo). D'une longueur de 600 mètres, le creusement du tunnel progresse par volée de 2 à 4 mètres par jour, chaque tir générant entre 200 et 400 m<sup>3</sup> de déblais.

366 tirs sont prévus utilisant 250 tonnes d'explosifs.

Tous les déblais de l'excavation seront réutilisés pour la seconde partie du chantier prévue en 2012.

- **Septembre 2011** : la phase de génie-civil de la tranchée couverte de Daix s'achève. Elle sera suivie des aménagements paysagers prévus à l'hiver 2012-2013.
- **La Peute-Combe : un site naturel préservé.** En effet, ce sont plus de 21 Ha qui feront l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des biotopes (APPB) après la mise en service de la LiNo. Le Conservatoire des sites naturels Bourguignons veillera à la préservation des espèces et du milieu de ce site.
- Réalisation des bassins de rétention. La LiNo en comportera 3. Ces ouvrages permettent de collecter l'ensemble des eaux de la plate-forme routière qui sont traitées et filtrées avant leur rejet dans le milieu naturel.

## 2012

- Deux ouvrages d'art en construction pour franchir la LiNo : l'OA 5 pour franchir la rue des Vaux Bruns à Plombières et l'OA 6 pour rétablir les cheminements piétons dans la Peute Combe.
- **Juin 2012** : parution du n°7 de Liaison
- **7 juillet 2012 : 1ère ouverture du chantier au public.** Plus de 650 visiteurs répondent présents.
- **Juillet 2012** marque la fin du creusement du tunnel de Talant. Dès la fin de l'excavation, les travaux de soutènement définitif de la voûte s'enchaînent pour une durée prévisible de 8 mois. La voûte sera ainsi bétonnée à l'aide d'un outil coffrant par plots successifs de 12,5 mètres (26 000 m<sup>3</sup> de béton seront ainsi utilisés). Dès la fin de son creusement, le tunnel est utilisé pour les circulations du chantier.
- **Les travaux de dépollution de l'ancienne décharge de Dijon. 5 000 tonnes de déchets, 30 000 m<sup>3</sup> de déblais, 337 tonnes d'acier et 4 000 m<sup>3</sup> de béton** pour le mur de soutènement.

### **Focus : la LiNo et le patrimoine local**

Les futurs usagers de la LiNo pourront voir sur leur futur parcours, une cadole au niveau de l'échange de Daix. Cette cadole servait de refuge aux bergers ou vigneron. Elle a été restaurée et reconstruite de façon traditionnelle avec les pierres du site par l'association d'insertion Sentier, le tout sans colle ni béton.

La LiNo est également une infrastructure intégrée dans l'histoire et le paysage dijonnais : le lac Kir, Saint Bernard et la Toison d'Or en sont trois symboles. Pour rappeler cette histoire dijonnaise, des plantations de cassis jalonnent la LiNo, les vues sur la maison natale de Saint Bernard seront préservées et l'arbre de Judée sera utilisé comme évocation de l'histoire des croisades.

- **29 octobre 2012** : 2e visite du chantier par les co-financeurs.

## 2013

- **Fin 2012, début 2013** : les terrassements de la Peute Combe afin de construire le remblai de la route jusqu'à son raccordement avec l'A38. La totalité de ce remblai est réalisée avec les matériaux rocheux produits lors du creusement du tunnel. Là encore, « la LiNo se fait avec la LiNo ».

- Début 2013, **les travaux d'assainissement et de réseaux démarrent progressivement** sur l'ensemble du chantier.
- Début 2013 marque également **le début des aménagements paysagers.**
- **Mars 2013** : le n°8 de Liaison
- **Juin 2013** marque **le début des équipements du tunnel de Talant.**
- **Été 2013** : **les travaux de chaussée et à partir du mois de juillet, la pose des premiers enrobés.** La LiNo « passe au noir », 70 000 tonnes d'enrobés seront ainsi mises en place.
- **Été 2013** : **la pose des 3 000 mètres de protections acoustiques** et notamment, les spectaculaires et novateurs écrans courbes de 7,65 mètres de la Peute Combe.
- **7 juillet 2013** : 2e journée portes ouvertes du chantier. 4 000 habitants de l'agglomération dijonnaise peuvent découvrir le tunnel de Talant.
- **Septembre 2013** : **parution du n°9 de Liaison**
- **Début décembre 2013** : **la marche à blanc** ou « vérification d'aptitude au bon fonctionnement » débute pour une période de 2 mois.

#### **Focus : tester la LiNo avant la mise en service**

Toute infrastructure comme la LiNo, une fois la phase des travaux achevée, se doit d'être testée avant son ouverture à la circulation. Cette période de transition est appelée « marche à blanc » ou « vérification d'aptitude au bon fonctionnement » en langage plus technique. Il s'agira de tester l'ensemble des équipements techniques de la LiNo (et notamment les 3 000 capteurs du tunnel de Talant) mais également les dispositifs de surveillance et d'intervention et la coordination des différents acteurs, notamment toute la chaîne des services d'intervention et de secours.

- **7 décembre 2013** : **ouverture de l'ensemble de la LiNo quasi achevée aux modes doux (marcheurs, vélos, rollers).** La journée se termine sur la course des Lumières (10 km) organisée par l'AC Talant. Près de 10 000 visiteurs et coureurs ont foulé la LiNo ce 7 décembre.

## **2014**

- **21 janvier 2014** : **un exercice de sécurité** mobilise de nombreux personnels (secours, exploitant, force de l'ordre, etc.) dans le cadre de la marche à blanc. Les conclusions en sont très positives.
- **3 février** : **inauguration de la LiNo par les 4 co-financeurs**
- **10 février** : **mise en service**
- Courant 2014, des finitions seront effectuées sur les espaces urbains en association avec les communes concernées par le tracé de la LiNo.

## Le bilan de la marche à blanc

Bilan réalisé par le Service Régional d'Exploitation de Moulins de la Direction interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE), exploitant de la LiNo (comme de l'actuelle rocade et de l'A38).

Contact : DIR Centre-Est / SREX de Moulins – 20, rue Aristide Briand – CS 20 091 – 03403 Yzeure Cedex – 04.70.48.18.51 – [Srex-moulins.dirce@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Srex-moulins.dirce@developpement-durable.gouv.fr)

Depuis le début décembre, les principaux équipements qui assurent la sécurité du tunnel de Talant ont été mis à la disposition de la DIR Centre-Est qui va exploiter la LiNo.

Pendant la période dite de marche à blanc, qui s'achèvera le 10 février 2014, la DIR Centre-Est teste l'ensemble des dispositifs installés dans le tunnel, dans la tranchée couverte et à proximité de ces deux ouvrages.

Il s'agit de vérifier les fonctionnalités des nombreux équipements qui permettront de garantir aux usagers des conditions optimales de sécurité.

Il est également nécessaire de tester la coordination et l'interaction de ces dispositifs les uns avec les autres.

Ainsi, les équipements ont fait l'objet de tests individuels, puis les essais ont concerné la chaîne fonctionnelle, allant de la détection de l'incident à la mise en place de l'action sur le terrain en passant par la commande des organes de sécurité.

Plusieurs scénarios dits de « pré-exploitation » ont été élaborés et chaque acteur a été amené à prendre les mesures adaptées.

De plus, un exercice de sécurité a permis de tester la coordination des interventions des différents services (pompiers, police, SAMU et DIRCE).

Ces tests, ces essais et ces exercices ont permis de corriger certains dysfonctionnements. A titre d'exemple, lors de la fermeture de certaines barrières de sécurité, le feu rouge clignotant ne s'allumait pas. Ceci étant obligatoire, de nombreux câblages ont été vérifiés et repris pour obtenir un fonctionnement conforme. Puis les barrières ont à nouveau été testées jusqu'à obtenir un usage correspondant aux attentes.

De même, la coordination inter-services, ou la mise en place des déviations suite à la fermeture du tunnel, ont été améliorées suite aux exercices.

Enfin, cette période de marche à blanc a également permis d'organiser la formation des différents intervenants, et plus particulièrement des opérateurs du PC Osiris à Albertville qui auront la charge de surveiller le tunnel 24H sur 24.



*exercice incendie tunnel de Talant - 21  
janv. 2014*



*La gestion technique centralisée (GTC) du  
tunnel - Crédits J.REVON*



## **Mettre la LiNo en service (le lundi 10 février 2014)**

(Mode opératoire proposé par la DIR-CE)

L'ouverture de la LiNo va nécessiter la présence de nombreux agents et la réalisation de marquages routiers au raccordement de Pompidou. Il est donc souhaitable de procéder à la mise en service un jour ouvré.

L'ouverture aura lieu dans la journée du lundi après l'heure de pointe du matin pour permettre la gestion de tout événement sur la semaine.

Un premier bilan d'exploitation sera effectué le vendredi 14/2 pour d'éventuelles dispositions à prendre en matière de régulation de trafic notamment dans le tunnel.

L'ouverture sera effectuée en 2 phases, une phase par sens. Elle sera progressive en remontant le sens de circulation.

### **Phase 1 : mise sous circulation du sens Plombières -> Pompidou**

- ouverture de la sortie de la LiNo sur la rocade Est
- ouverture de la bretelle de sortie de la LiNo sur le giratoire de Pompidou
- la barrière d'Ahuy sera maintenue fermée dans le sens Pompidou - Plombières
- mise en service de la LiNo à partir du giratoire d'Ahuy
- mise en service de la bretelle d'entrée de Daix
- la barrière de Talant du tube descendant sera maintenue fermée
- mise en service de la LiNo à partir du giratoire de Talant
- mise en service de la LiNo à partir du giratoire de Plombières (tube montant)

### **Phase 2 : mise sous circulation du sens Pompidou -> Plombières**

- ouverture de la sortie de la LiNo sur le giratoire de Plombières
- ouverture de la barrière de Talant du tube descendant
- mise en service du tube descendant
- ouverture de la bretelle de sortie de Daix
- ouverture de la barrière d'Ahuy
- mise en service de la LiNo à partir du giratoire d'Ahuy
- ouverture de la bretelle d'entrée de Pompidou sur la rocade Est
- mise en service de la LiNo à partir du giratoire de Pompidou

### **En dernier, au giratoire de Pompidou :**

- raccordement de la rocade à la LiNo :
  - mise en place d'un bouchon mobile en sortie de rocade Est
  - finalisation du marquage de l'axe
  - remise sous circulation

et ouverture complète de la LiNo...

## A partir du 10 février 2014, exploiter la LiNo au quotidien

Rappel : la LiNo sera exploitée, surveillée et entretenue par les équipes de la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est.

L'exploitation la LiNo sera assurée dans la continuité de celle de la rocade Est, l'axe complet devenant la RN274.

C'est le Centre d'exploitation et d'Intervention de Dijon de la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE) placé rue des Ardennes à l'échangeur de Malines qui aura la charge de l'exploitation quotidienne de la LiNo.

Le centre est constitué d'un chef de centre, de 4 chefs d'équipe et de 15 agents. Ils assurent l'entretien et l'exploitation de l'axe avec une astreinte 24h/24 et 7j/7 pour assurer la régulation du trafic et l'entretien du réseau en cas d'événement (neige, verglas, accidents, bouchons exceptionnels...). Un technicien a spécialement été recruté pour assurer la maintenance des équipements.

Les moyens à disposition sont 2 fourgons de patrouilles, 2 fourgons d'intervention et 3 camions équipés de lame et de saleuse. Le centre utilise également des outils d'entretien des espaces verts (fauchage, élagage, broyage...), des réseaux d'évacuation d'eau (hydrocurage, entretien des caniveaux...) et de la route (balayeuse, peinture, glissières...).

Pour compléter le dispositif de régulation et d'alerte, le PC de Moulins assure la surveillance du réseau (télésurveillance, relations avec la police, le SDIS...) et active les moyens d'information à l'usager (panneaux à message, mise en place de déviation...)

La particularité de la LiNo est la présence du tunnel de Talant qui nécessite une surveillance particulière renforcée 24h/24. Pour garantir sa surveillance dans les conditions imposées par la réglementation Européenne, le tunnel est surveillé par un PC dédié tunnel, le PC Osiris basé à Albertville qui gère les 7 tunnels de la DIR CE.

Grâce à l'utilisation de la vidéosurveillance renforcée par un dispositif de détection automatique d'événement, la présence de nombreux capteurs de mouvement et de contrôle atmosphérique et l'utilisation des barrières de sécurité, le PC Osiris assure la sécurité des usagers et la régulation du trafic pour éviter les bouchons dans le tunnel.

Toutes les conditions sont réunies pour assurer la sécurité des 15 000 véhicules qui sont attendus dans le tunnel et des 25 000 véhicules qui attendus entre Daix et Pompidou.



Crédits Laurent MIGNAUX - METL - MEDDE

Crédits photos : Jacques REVON et DREAL Bourgogne



Contact médias :  
Préfecture : Cécile HERMIER  
03 80 44 64 05 – 64 44 – [cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr](mailto:cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr)  
DREAL : Fabien GRANGE  
06 29 62 38 15 – [fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr](mailto:fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr)  
DIR-CE : Morgan HAMON  
04 69 16 62 14 – [morgan.hamon@developpement-durable.gouv.fr](mailto:morgan.hamon@developpement-durable.gouv.fr)